

Séminaire “Regard de Vérité” de ST AGREVE (ARDECHE)

qui a lieu du : **Mercredi 27 au Samedi 3 Août 2025**

à l'adresse suivante : **La Grange de Mayac, 1380 chemin de Chavagnac 07320 st Agrève**

et qui est organisé par : **Elise Monfrini**

dont le N° de téléphone est : **06.36.93.24.38**

dont l'adresse mail est : **elisemonfrini@gmail.com**

Le site internet du lieu : **<https://www.facebook.com/LaGrangedeMayac/>**



Participation financière au séminaire

- Contribution forfaitaire aux frais de Marie-Odile : **40 €** au total par participant pour les 4 jours
- Contribution aux frais de location de la salle et des parties communes : **50 €**

Hébergement

Le séminaire est **SEMI-résidentiel** et permet à **une partie des participants** d'être hébergés sur le même lieu que celui où le groupe se réunit pour les cercles de parole.

Le paiement de l'hébergement est coordonné par l'organisateur selon les modalités suivantes :

- Chambre collective : **25 €** à multiplier par 3 nuitées, soit **75 €** par personne
Prévoir vos serviettes de toilette (les draps sont fournis)
- Tente ou Camion : **10 €** à multiplier par 3 nuitées, soit **30 €** par personne

Possibilité d'arriver la veille du séminaire : OUI, au prix de la nuitée.

- L'autre partie des participants organise son hébergement à l'extérieur du gîte où se tient le séminaire.

Restauration

La prise des repas sur place est **optionnelle, sur réservation ferme à l'inscription.**

Le prix total des 9 repas (3 dîners, 3 petits-déjeuners, 3 déjeuners) **est de 150 €.**

Si vous ne prenez **pas** les petits-déjeuners : 132 €

Pour les participants ne prenant pas l'option repas : il y a possibilité de préparer vous-mêmes vos repas avec ce que vous aurez apporté : une cuisine est à votre disposition.

Modalités de réservation

La réservation du séminaire se fait par le **paiement de la totalité des frais : contribution pour Marie-Odile, location de la salle, hébergement et restauration**, au moyen d'un chèque envoyé à **l'organisatrice**. Ce chèque n'est pas encaissé avant la rencontre. Il est redonné au participant en échange de son paiement en espèces.

NB : En cas de désengagement de ta part, sans qu'un remplacement n'ait pu se faire, ce chèque est encaissé.

Les inscriptions

se font exclusivement par le formulaire prévu à cet effet sur le site :

<https://unite-jesuis.com/les-activites/regardsdeverite/>

Après remplissage du formulaire sur le site « **unite-jesuis** », une notification apparaît qui signifie que l'inscription a été prise en compte. Un mail est aussi envoyé pour confirmer ces informations.

Quelques jours plus tard, l'organisatrice prend contact avec toi et te donne la marche à suivre pour valider ton inscription. Elle est désormais ton interlocutrice.

<https://unite-jesuis.com/>

Présentation résumée d'un séminaire “Regard de Vérité” avec Marie-Odile Sansault